

L'évolution révolutionnaire

Il s'agit d'**une formule de Jean JAURES** qui est fidèle à la pensée de Karl MARX mais qui ne souscrit pas à la lutte des classes dans le sens de l'affrontement belliciste et sanguinaire contre le capitalisme qu'elle sous-entend. D'ailleurs, la révolution marxiste n'est toujours pas advenue ... Il y a eu l'échec de la tentative russe de 1905 et, mourant, assassiné le jour du début de la Grande Guerre (1914-1918), JAURES ignore que la révolution bolchevique prendra le pouvoir en 1917 et que ses effets dureront jusqu'en 1989 ... Avec, bien entendu, de nos jours la continuation de la Corée du Nord, de Cuba et de la Chine avec presque un milliard-et-demi d'habitants, dominée, par le parti communiste chinois mais qui pratique un véritable capitalisme agressif d'État ! Donc, **JAURES a initié « l'évolution révolution » comme lutte efficace contre le capitalisme** que nous désignons de nos jours sous le nom équivoque quoique plutôt bon enfant de « libéralisme économique » : mais ils sont nombreux les milliardaires « libéraux économiques » !

Dans la pensée de JAURES, il ne s'agit pas de « réformisme » qui permettrait de négocier avec les capitalistes des mesurées paternalistes pour améliorer, le cas échéant, le sort du prolétariat tout en laissant aux détenteurs du capital le pouvoir d'en disposer à leur convenance. Il s'agit de réformer la société, d'être **le réformateur qui par la LOI imposera au capitalisme de reculer**. Prenons des exemples contemporains de JAURES.

Les lois qui créent dans les années 1880 **l'école obligatoire, gratuite et laïque**, même si le sens d'« évolution révolutionnaire » échappe à la plupart des contemporains, sont **révolutionnaires** parce que :

- 1/ elles imposent à tous les enfants, filles et garçons, de 6 à 12 ans, d'être élevés et instruits selon les lois de la République et par conséquent de **devenir les citoyens de la République ...**
- 2/ ... même si les filles devront attendre pour devenir des citoyennes « actives » pendant plus de 60 ans, elles sont considérées comme les **futures mères des citoyens de la République ;**
- 3/ et elles affirment que la **Laïcité de l'école républicaine** prévaut sur l'endoctrinement religieux, royaliste, conservateur et capitaliste le plus souvent !

Autre exemple : **la loi du 9 décembre 1905** instaurant la laïcité de l'État, de la société française et la liberté de conscience de chacun des citoyens. Certes, il y eut des remous, parfois sanglants, autour de cette loi qui demeure **fondamentale dans l'évolution révolutionnaire**.

Depuis Jean JAURES, bien d'autres marques de l'évolution révolutionnaire en été actées en France : l'abaissement du temps de travail, les congés payés, les acquis de CNR* comme la sécurité sociale, le SMIC, l'allongement de la scolarité obligatoire, les négociations obligatoires dans les entreprises, etc., etc. Mais depuis quelques années **l'évolution révolutionnaire semble être au point mort**. En tout cas, **la forfaiture contre le suffrage universel de 2005**** a paralysé toutes les initiatives en ce sens ; et la politique du « ruissellement », prônée par l'actuel président en fin de règne et qui a complètement échoué, incite à reprendre *a contrario* le chemin de l'évolution révolutionnaire. Même la « nationalisation » provisoire d'Arcelor Mittal est envisagée à la suite d'une proposition de LFI ... Si le Parlement s'en mêle, tout est possible ! Il y a d'autres moyens de relancer l'évolution révolutionnaire : l'audit sur la dette souveraine, la limitation de la plus-value capitaliste, la décarbonation de l'économie par l'hydrogène ... Plus de démocratie, plus de justice, plus de bien être : et **la République reprend la route de l'évolution révolutionnaire !**

Capitalismis delendus est.

* Conseil National de la Résistance de 1944

* Le NON au referendum sur le projet constitutionnel de l'UE transformé en OUI par le traité de Lisbonne inscrit dans la Constitution française par le Congrès réuni à Versailles en février 2008 et entré en vigueur en 2009 ... Là aussi il y aura des sanctions à prendre .. Et la justice passera !.